

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 27 (1889)
Heft: 6

Artikel: La vache de M. Renaud : [suite]
Autor: Sabot, Léopold
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190893>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

publiait à Constance vers la fin du XVII^e siècle. Tout en donnant une relation des choses de l'époque, il entremêlait ses pronostics de considérations sur la politique, et paraissait avoir une forte dent contre la France, car il était ordinairement rempli de récriminations contre Louis XIV.

Ce recueil prêchant ainsi la haine contre les Français, à chaque renouvellement d'année, rien d'étonnant que cette haine se soit conservée aussi vivace chez nos voisins d'outre-Rhin.

Mais il va sans dire qu'avec un mode de publicité aussi restreint, la difficulté des communications, l'organisation des services postaux encore dans l'enfance, l'absence presque absolue de feuilles périodiques, nos populations n'étaient renseignées que très imparfaitement, et quelquefois de nombreux mois après, sur les divers événements de l'époque. L'almanach les groupait séchement et le plus souvent sans commentaires, sans explications, à chaque renouvellement d'année. On lisait ainsi le récit d'une guerre, de troubles politiques, ou d'autres faits marquants, sans en connaître l'origine.

Une des sources principales où puisaient largement nos almanachs était le *Mercure de Hollande*, revue annuelle qui se publiait à Amsterdam, espèce de journal illustré qui racontait les événements européens importants de l'année précédente.

Un passage du *Messager boiteux* de Bâle, de 1819, donnera une idée de la manière par trop tardive dont nous étions renseignés. Après avoir parlé de négociations de paix qui se poursuivaient entre les ministres du czar de Moscou et ceux du roi de Suède, il termine ainsi : « L'issue de tout cela s'apprendra, s'il plaît au Seigneur, par notre *Messager boiteux* de l'année prochaine. »

L. M.

Un de nos abonnés a eu l'amabilité de nous communiquer un ancien document relatif au nommé T..., condamné à une peine infamante par la Cour de justice de Lausanne, peine qui fut commuée en une *amende honorable*, faite à l'Eglise, en présence des fidèles. — Voici ce document :

Amende honorable

de Jean-François T... de..., prononcée dans l'Eglise de Montherond, dimanche le 14 juin 1772.

Moi, Jean-François T..., reconnaiss ici et confesse en présence de Dieu et de cette religieuse Assemblée, fléchissant les genoux, et le cœur pénétré de la plus sincère repentance, que j'ai assailli Jeanne-Suzanne G.... la

femme de mon père, et pour lors sa fiancée, comme un vrai homicide, l'ayant si cruellement maltraitée, que j'aurais justement mérité de subir l'ignominieux et douloureux supplice prononcé contre moi par la Rue de Bourg à Lausanne (*), si la grâce de Leurs Excellences mes Souverains Seigneurs, dont je n'étais pas digne, n'eût prévalu sur mon forfait.

C'est avec toute justice que je me prosterne ici comme un objet d'horreur, demandant grâce et pardon à Dieu, dont j'ai provoqué la colère ; à LL. EE. mes souverains seigneurs que j'ai sensiblement offensés ; à mon père que j'ai plongé dans la désolation ; à toute l'Eglise à qui j'ai été en si grand scandale.

Je supplie toutes les âmes compatissantes de faire à Dieu d'ardentes prières, pour le motif de la charité chrétienne, pour ma repentance et le pardon de mes péchés.

Seigneur Dieu de miséricorde ayez pitié de moi.

(*) On sait que les gens de la Rue de Bourg avaient seuls le droit de juger au criminel. A première sommation, fussent-ils à table ou occupés à aulner leur drap, nous dit la chronique du temps, ils devaient tout laisser pour courir se ranger autour du bailli de l'évêque, et prendre rang dans la grande cour séculière. Seuls ils pouvaient prononcer la peine de mort. Seuls aussi ils avaient droit d'enseigne ou d'auberge, et pouvaient établir des bancs d'étalage devant leurs maisons. La foire annuelle, qui durait trois jours, ne pouvait avoir lieu que dans la rue de Bourg.

Souterrains de Lausanne.

On nous écrit : « Ainsi que nous avons pu nous en convaincre maintes fois, par diverses conversations, l'imagination populaire se donne largement carrière au sujet des souterrains qui reliaient autrefois les églises et les couvents de notre ville.

Ce qu'il y a de certain, dans tout ce qu'on raconte, c'est que les Francs-maçons disposent aujourd'hui de l'issue d'un des souterrains qui partaient de la Cathédrale. Celui de l'Eglise de St-François est moins connu ; cependant, à des périodes plus ou moins longues, son existence est officiellement constatée. L'ouverture en fut mise à nu lors des dernières réparations faites dans l'intérieur de ce temple ; mais personne ne poussa plus loin les investigations.

Un simple ouvrier s'intéressa cependant à la chose. Il constata que le souterrain avait été visité en 1766, et releva sur la porte qui y donne accès les noms suivants :

Monsieur le professeur Rosset, 1766. — Jean-Simon Lafon, 27 mai 1766. — Jaccard, sonneur, 1766. — J. L. — L. F. »

LA VACHE DE M. RENAUD.

IV

Quand Fontaine revint à lui, il promena partout des regards étonnés. Où était-il donc ? Ce n'était plus le grenier où il s'éveillait chaque matin, les cheveux pleins de paille, mais une riante petite chambre avec un plafond blanc, une cheminée où flambait un bon feu et au-dessus de laquelle était accroché un grand crucifix en cuivre, brillant comme de l'or.

Depuis son départ de la ferme de la Ville-Guérard, où il était allé pour la noce de la fille au père Joubin, le petit bossu ne se souvenait plus de rien. Comment était-il venu dans cette jolie chambre où il faisait une si douce chaleur ? Pourquoi était-il couché dans ce bon lit dont les draps avaient une si bonne odeur de lessive ? Etais-il donc malade, et l'avait-on transporté à l'hôpital sans qu'il en eût connaissance ? Il ressentait une grande douleur à la tête et tout son corps était brisé. Il essaya de faire un mouvement pour se lever ; mais il retomba sur l'oreiller en poussant un cri.

L'abbé Renaud, qui se tenait dans une pièce voisine en attendant le médecin, qu'il avait fait demander, accourut aussitôt.

— Tiens, c'est vous, monsieur le recteur ! dit le petit bossu. Où suis-je donc ?

— Au presbytère.

— Au presbytère ! Pourquoi ? Que m'est il arrivé ?

L'abbé raconta à Fontaine comment Nogaret et lui l'avaient trouvé évanoui, sur la grève, au pied de la falaise, en face des rochers de la Tourniole.

— Et vous m'avez transporté chez vous, monsieur le recteur ? fit le pauvre Fontaine en jetant au bon prêtre un regard où brillait la reconnaissance. Comment vous remercier de tant de bonté ?

— Ce n'est pas moi qu'il faut remercier, mon ami, c'est le brave Nogaret qui vous a pris dans ses bras et qui vous a porté jusqu'ici... Comment vous trouvez-vous ?

— Ah ! monsieur le recteur, je suis dans un bien piteux état, allez : j'ai la tête en compote, le corps tout meurtri et je crois bien que mon bras gauche, qui me fait horriblement souffrir, est brisé.

— Ce n'est peut-être pas aussi grave que vous le pensez... En tout cas, il ne faut pas vous désoler ; vous resterez ici et nous vous soignerons bien.

L'abbé Renaud disait *nous*, bien qu'il sût parfaitement à quoi s'en tenir sur les sentiments de Victoire à l'égard de Fontaine.

Tout à coup un bruit de gros souliers se fit entendre dans l'escalier.

— Voilà le docteur, dit l'abbé.

Le docteur Gallois, qui exerçait dans le village, était un ancien médecin de marine. C'était un homme d'une soixantaine d'années environ, large des épaules, lourd et ventripotent, parlant très haut et ne choisissant pas toujours ses expressions.

Croyant toujours avoir affaire à ses matelots, il tutoyait tous ses malades, les rudoyant, tenté parfois de les *coller au bloc*, c'est-à-dire aux fers, quand ils le

faisaient appeler pour un *bobo*, comme il disait.

— Qui diable est donc malade, par ici ? demanda-t-il en entrant. Ce n'est pas vous, monsieur le recteur, puisque vous êtes debout.

— Non, c'est ce pauvre garçon.

Et l'abbé recommença, pour le médecin, le récit de l'accident arrivé à Fontaine.

— Tu n'avais pas encore assez bu, hier ! dit le docteur en s'adressant au blessé. Ces animaux-là, voyez-vous, monsieur le recteur, ça boit comme des cochons, et, quand ça se casse le museau en tombant, il faut encore qu'on les ramasse et qu'on les soigne. Voyons un peu ce qu'il a de démolé, celui-là.

Le vieux médecin examina d'abord les blessures de la tête et dit aussitôt :

— Rien de grave de ce côté-là. Ces sacrées têtes de Bretons... du granit ! D'où souffres-tu le plus ?

— Du bras gauche, docteur, je ne peux pas le remuer.

— Voyons ça.

— Aie ! aie ! Vous me faites mal, docteur !

— Tu n'as pourtant pas fini de rire, mon bonhomme !... Le bras est fracturé un peu au-dessous de l'épaule... Tu en as pour six semaines... Ça t'apprendra à te souler, sauvage !

Le soir et même le lendemain, Victoire, qui avait encore sur le cœur le fameux « tonnerre de Brest ! » du brave curé, ne dit pas une parole ; mais à sa façon d'ouvrir et de fermer les portes, de remuer les casseroles et de servir à table, on sentait, tout de suite, qu'elle était d'une humeur de chien. Cependant, le troisième jour, voyant que Fontaine était toujours là, elle se décida enfin à questionner l'abbé Renaud.

La servante, comme la plupart des paysans, avait la déplorable habitude de parler très haut.

— Ma pauvre Victoire, lui répétait souvent l'abbé, tu cries... même pour dire tes prières.

C'est ce qui explique comment Fontaine, sans chercher le moins du monde à écouter, entendit, par une fenêtre ouverte, la conversation que la servante eut à son sujet avec le prêtre.

— Est-ce que vous allez garder le bossu longtemps ici ? demanda-t-elle.

— Jusqu'à son entière guérison, répondit l'abbé.

— Bonté divine ! mais il en a encore pour plus d'un mois.

— Six semaines, Victoire, six semaines... le docteur me l'a dit.

— Six semaines ! Mais vous ne songez donc pas qu'on a déjà bien du mal à vivre, tous les deux, avec ce que vous gagnez ! Depuis un mois, vous avez dit, je crois, trois messes à vingt sous... Ce n'est pas avec ça que vous pouvez héberger les vagabonds que vous amenez ici.

— Allons, Victoire ! Victoire !

— Laissez-moi parler... je sais bien ce que je dis... Vous finirez par nous mettre sur la paille.

— Dieu nous viendra en aide, Victoire.

— En attendant, vous ne tenez pas la

vache que vous vouliez acheter... Et je vous préviens que vous n'aurez bientôt plus de soutane à vous mettre sur le dos.

Le soir, quand il fut couché, Fontaine récapitula tout ce qu'il avait entendu. Il en déduisit quatre choses. C'était :

Que Victoire ne l'aimait pas ;
Que l'abbé Renaud, avec son maigre casuel, était pauvre comme Job ;

Que l'abbé Renaud avait grand besoin d'une soutane neuve ;

Et enfin que le même abbé Renaud désirait une vache depuis longtemps.

(A suivre.)

L'homme politique.

Fantaisie philosophique de John Lemoine.

Quand je vois un homme politique, comme cela s'appelle, arriver au pouvoir et prendre possession de son fauteuil avec le sourire de la bénédiction et de la confiance ; quand je le vois apparaître avec une collection de prospectus qui doivent changer la face de la société, eh bien ! au lieu d'être alarmé, je suis rassuré. Je me dis : « Voilà un homme fini. Tu vas voir, ô mon solennel concitoyen, tu vas voir la distance entre le rêve et la réalité, entre la spéculation et la pratique. Tu vas expérimenter ce que c'est que les bureaux, ce que c'est que la routine, ce que c'est que les tâches ; et, plus sérieusement, tu verras ce que c'est que l'héritage accumulé de l'histoire, les traditions d'un peuple, les chaînes de la coutume et des mœurs, en un mot, tout ce qu'il faut déranger ou démolir pour réaliser tes grands projets ! »

On ami qu'amavè trao.

Pierro à Gatollion et Samuïet à Tawanet avoient z'ao z'u passa l'écoula einseimblion, et coumeint l'étiont dè la méma tsambrá et découté l'on dè l'autro su lo reing, furont bintout frârs - compagnons. Assebin, ein après, quand sè reuincontrâvont pè lè fârèrs, tot lão bounheu étai dè partadzi cauquies quartettès einseimblion po sè racontâ cé bio temps dè la caserna, iò frequottâvont pè la Tornaletta, et iò, quand reintrâvont on bocon trao tard la demeindze né, l'étiont dè covrâ lo delon po allâ queri la tsai, que sè fasont traitâ dè rondze-bouli pè lè z'einfants dè Lozena.

Pierro étai dè pè contré Epalindzo, et Samuïet dào coté dè Mézire, et Pierro, tot ein faseint à pâysan, maquignenâvè et brocantâvè tant que poivè. Assebin roudâvè lè fârèrs po vairè se n'iavai pas on bon coup à fârè avoué cauquies vilhiès rossès. Por li lè z'affrèrs et la mounia, c'étai lo principat, et se poivè accrotsi on part dè pices dè 5 francs ein mique-

maqueint onna vilhie héga à n'on bobet, cein lâi reimpliacivè la concheince, kâ n'ein n'avai min d'autra.

On dzo que se n'ami Samuïet lâi avâi de que l'avâi fauta d'on tsévau, lo Pierro déguenautsâ cauquie part onna vilhie cavala que n'étai peque bouna què po l'écortchâo, et cé tsancro dè coquien se peinsâ que la porrâi ein felâ à se n'ami. L'avâi z'ua quasu po rein, et après l'avâi passâie ein couleu po lâi férè on bio pâi luisaint, lâi avâi rabistoquâ onna quiua, réssi lè deints et lâi avâi bailli à letsi à remolhie-mor po lâi bailli on pou d'acquouet, mon gaillâ tracè po la fâirè dè Mézire, iò l'avâi rendez-vous avoué se n'ami Samuïet, et après avâi bin bragi l'héga et bin martchanda, la lâi veind ma fâi on bon prix et sè reinvâ tot conteint.

Cauquies dzo après, Samuïet s'apécut que l'avâi étai eindieusâ à tot fin, et s'ein va trovâ Pierro po tâtsi dè déférè lo martsî ; mà diabe lo pas que Pierro s'ein tsaillessâi.

Mâ, lâi fa Samuïet, coumeint astou pu m'eindieusâ dè la sorta, té, on ami ! kâ ellia rouât que te m'as veindu est borgne, n'a min dè quiua, lâi lo gourmo, lo crapaud âi quattro pi, et s'on l'appliyè, le cativè ; et tè deri tot net que n'arè jamé cru que n'ami coumeint tè m'ein fassè 'na pareille !

Pierro, ne savâi trao què repondrè ; mà coumeint l'étai on rebriqueu dâo diablio, ne fut pas eimprontâ grandeimps et lâi fâ :

— Eh bin, vâi-tou, me n'ami Samuïet : t'amâvo trao ! et m'einnoyivo bin tant quand restâvo cauquies se-nannès sein tè vairè, que po mon bin mè faillai mè mettrè on bocon ein bize-bille avoué tè, et l'est porquiè mè su décidâ à tè veindrè cé tsévau, que n'est pas tant crouio coumeint te crâi ; mà l'ein faut avâi pedi, et se te vâo mè craire, et po mè tranquillisâ faut mainteni la patse.

Samuïet eut bio férè totè lè z'herbès dè la St-Djan, jamé Pierro n'a volliu reveni ein derrâi, et Samuïet a du sè reintornâ gros Djan coumeint devant ; mà du adon jamé ne dévesè dè l'autre qu'ein deseint : me n'ami Pierro, lo voleu.

A la foire d'Echallens.

Un paysan s'était rendu à la foire d'Echallens pour y acheter un porc ; mais son achat fait, il s'attarda si bien autour de la bouteille que la nuit le surprit encore atablé dans l'hôtel du père Paschoud. Et le porc, attaché au barreau d'une fenêtre, attendait patiemment le départ de son nouveau maître.

Un avocat distingué de Lausanne, sortant du Tribunal devant lequel il